



REVUE DE PRESSE 7 octobre 2023

Le projet de piétonnisation avance

On en sait plus sur la piétonnisation entre le bas des Pentes et Bellecour. Après le dernier comité de pilotage de ce 4 octobre, la Métropole vient de communiquer sur l'avancée du projet. Un projet « d'apaisement » présenté au printemps dernier qui prévoit de revoir le plan de circulation de la Presqu'île pour limiter les flux de transit dans le cadre de projet de réaménagement « Presqu'île à vivre ». À l'époque, la grosse annonce avait concerné la fermeture de la rue Grenette aux voitures afin d'être « intégralement dédiée aux transports en commun en double sens ».

Des rues piétonnes, évidemment

A quoi ressemblera le reste du quartier ?

Sur le site de la collectivité, on apprend qu'une quinzaine de rues supplémentaires vont ainsi être piétonnisées et



Jeudi 5 octobre au matin, rue du Griffon. Capture Photo Aline Duret

s'ajouter à celles déjà existantes. La fameuse rue de la République dans sa partie haute, qui cet été avait fait couler beaucoup d'encre est évidemment concernée, ainsi que les rues Joseph Serlin, Pizay, celle

de l'Arbre sec, des Quatre chapeaux, Tupin...

On y apprend aussi que les portes d'accès à la Presqu'île, aujourd'hui au nombre de neuf seront réduites à cinq (avec une fermeture des accès bas des pentes, Grenette et Ferrandière) et que le sens de circulation de huit rues doit être modifié.

Des bornes pour interdire le transit

Objectif, faire de la Presqu'île de Lyon, une zone à trafic limité avec un accès réservé à certains. Mise en place prévue à l'été 2025.

Comment la mettre en place ? En installant des bornes. Cinq bornes réguleront ainsi l'accès aux aires piétonnes, cinq autres, les portes d'entrée dans la zone à trafic limité de la Presqu'île. On les trouvera notamment à l'entrée de la rue Edouard-Herriot, rue Childebert, rue Gentil, rue neuve,

rue Puits Gaillot, rue Constantine, rue du port du temple...

La Métropole annonce que les prochaines étapes du projet, à partir de 2024, vont concerner les travaux de voirie pour les futurs circuits des bus, les créations des bornes d'accès pour les ayants-droits et l'adaptation des accès parkings.

Alors que la concertation se poursuit jusqu'à la fin de l'année pour définir les modalités de fonctionnement de la zone à trafic limité, la collectivité prévoit de continuer ses ateliers de consultation publics sur la transformation des espaces publics.

Le 18 octobre, une réunion publique d'information est organisée à l'Hôtel de Ville sur les opérations rues Émile Zola et Port du Temple qui font partie des premiers espaces qui seront livrés en juin 2025.

Toutes les cartes du projet sur le site de la Métropole

"Presqu'île à vivre" : 15 rues seront piétonnisées à Lyon d'ici 2025

📅 5 OCTOBRE 2023 À 14:09 - MIS À JOUR À 14:13 👤 PAR NATHAN CHAIZE 💬 4 Commentaires

Six mois après la présentation du projet Presqu'île à vivre de la Métropole de Lyon, le vice-président en charge de la voirie, Fabien Bagnon, dresse un premier point d'étape.

En mars dernier le président écologiste de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard, a présenté son projet de Presqu'île à vivre dont la principale mesure est la mise en place d'une Zone à trafic limité (ZTL) d'ici 2025 de la place Bellecour à la place des Terreaux. Concrètement le secteur sera réservé aux piétons mais des ayants-droit pourront y entrer et y stationner, créant ainsi des zones de rencontres dans lesquelles les véhicules sont limités à 20 km/h.

Ce nouveau projet s'accompagne de la piétonnisation de 15 nouvelles rues qui viennent s'ajouter aux 30 axes déjà réservés aux piétons. Fabien Bagnon, vice-président de la Métropole de Lyon en charge, entre autres, de la voirie fait un point d'étape du projet pour *Lyon Capitale*.



Les rues en rouge seront piétonnisées d'ici 2025. Les rues en orange sont déjà piétonnes. (@Métropole de Lyon)

Lyon Capitale : Vous présentez une nouvelle carte de la Zone à trafic limitée, avec notamment 15 rues piétonnisées, c'est une décision définitive ?

Fabien Bagnon : Oui c'est arrêté. Après, comme nous sommes en concertation continue, il peut y avoir des débats sur certains aménagements, sur chacune de ces voiries. Mais globalement, il n'y aura pas d'évolution majeure. Ce qui doit être discuté ce sont les ayants-droits sur la ZTL et des ajustements mineurs.

LC : Pour contourner la Presqu'île en voiture, il faudra donc passer par l'axe rue de la Barre/Bellecour, le tunnel de la Croix-Rousse et Perrache ?

FB : Oui c'est ce qui va se produire, avec aussi la partie Sud de la place Bellecour. Etant donné que nous avons fait le choix de réserver la rue Grenette pour les bus, le maintien de la rue de la Barre nous paraissait nécessaire. Après je rappelle que cela se fait dans un contexte de baisse du trafic automobile engagée bien avant que l'on arrive aux responsabilités. Sur le tunnel de la Croix-Rousse, en cinq ans on a vu - 23 % de trafic. Cette inquiétude sur le report de circulation est légitime, mais il faut voir qu'on a globalement moins de trafic dans le cœur de la métropole.

LC : Concernant l'accès à la ZTL, comment allez-vous contrôler ? Pourrait-il y avoir des caméras avec des verbalisations ?

FB : Pour le moment on est sur des bornes avec des badges mais on continue à travailler. On regarde s'il ne pourrait pas y avoir des caméras avec lecture de plaque mais pour l'instant on est sur les bornes. Je pense que ce serait un système plus lisible et plus clair que des caméras. Après il faudra discuter de la période dans laquelle ces bornes seront en position haute. On propose que le matin elles restent en position basse car elles risquent d'être trop sollicitées.

LC : Chaque matin, on assiste à un bal de camions de livraison rue Grenette. Avec le passage à double-sens réservé aux transports en commun de l'axe, comment vont s'organiser les commerces ?

FB : Le sujet a été posé dès le début, bien identifié. Il y a un groupe de travail logistique qui regarde où repositionner des aires de livraison pour desservir la rue Grenette. On ne pourra pas, vu la largeur de la rue, tolérer des livraisons sur cet axe. Cela pénaliserait trop des lignes de bus majeures.

LC : Pour la circulation des vélos en Presqu'île, est-il envisagé, notamment pour la rue de la République, de faire un piste cyclable séparée du trafic piéton ?

FB : C'est trop tôt pour le dire. Il faut voir déjà qu'il y aura des espaces de livraisons sur la rue de la République. C'est vrai que c'est un axe désirable en vélo, mais dans le plan directeur on est principalement sur la rue Edouard-Herriot pour les cyclistes. Avec la limite qu'elle ne permet pas l'aller et le retour. Mais il y aura forcément une réflexion sur la rue de la République pour voir si on laisse une place aux vélos sachant que nier complètement l'usage c'est prendre le risque de conflits d'usages.

Projet "Presqu'île à vivre" : une opposition tenace

Le lancement du projet d'apaisement de la Presqu'île conduit à supprimer toute desserte en bus de l'Hôtel de ville avec un transfert aux Cordeliers, à piétonner la rue de la République et à fermer la rue Grenette à la circulation automobile. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre chez les habitants et commerçants lyonnais.

Le projet a fait réagir 17 associations en février 2023 qui ont écrit au maire et au président de la Métropole de Lyon pour dire non. L'opposition est déjà montée au créneau lors des conseils municipaux et métropolitains.

Deux pétitions ont totalisé près de 3 000 signataires.

Plus grave, 19 requérants ont déposé un recours le



Photo d'illustration Stéphane Guiochon

26 mai auprès du tribunal administratif de Lyon après l'adoption par le conseil métropolitain le 27 mars du projet "Presqu'île à vivre". Projet qui touche au-delà des frontières du 2^e puisque la Fédération le 6 qui rassemble 14 associations de

commerçants du 6^e a rejoint l'Association apolitique pour le développement de la Presqu'île de Lyon (ADPL), signataire du recours, qui regroupe un panel d'habitants, commerçants, acteurs économiques, professions libérales et usagers de la Presqu'île.

Projets d'apaisement de la Presqu'île et "Rive droite du Rhône" : les habitants consultés



Sur la rue Grenette, où passent 10 000 véhicules par jour, le maire du 2^e interroge sur l'impact qu'aura sa fermeture, en termes d'accessibilité et de traversée d'Ouest en Est. Photo N. Micholin

Comme promis en juin, le maire LR de Lyon 2^e, a déclenché une grande concertation concernant les projets "Presqu'île à vivre" et "Rive droite du Rhône" lancés par les Verts. Avec ses adjoints, il vient de distribuer 10 000 exemplaires d'un questionnaire auprès de ses habitants. Le but : recueillir leurs points de vue et peser dans le débat avec la Métropole et la Ville de Lyon.

Pour sa troisième concertation, après celle du cours Charlemagne et de la rue Sala, Pierre Oliver (LR) n'est pas étonné de constater l'engouement des citoyens, prompts à donner leur avis : « Nous avons déjà reçu beaucoup de questionnaires remplis en mairie et les commerçants m'ont sollicité. »

Attribuer une note pour chaque projet

L'édile lutte pour que la Presqu'île « ne soit pas bunkérisée ». Il craint que les actions menées dans le cadre du réaménagement engagé d'ici à l'horizon 2030, en l'absence d'études

d'impact, modifient les habitudes et nuisent aux habitants et commerçants du centre-ville.

Dans son questionnaire, Pierre Oliver et sa majorité demandent aux citoyens d'attribuer une note pour chaque projet. De dire s'ils se sont sentis concernés (ou pas) par la concertation, s'ils pensent que leur avis a été pris en compte (ou pas), et quels seront d'après eux, les impacts de ces deux projets.

Deux semaines pour donner son avis

► Dans le détail, pour le projet "Presqu'île à vivre", dont le coût est estimé à 25 millions d'euros, les élus d'opposition du 2^e veulent savoir si la fermeture de la rue Grenette aura (ou pas) un impact en termes d'accessibilité et de traversée d'Ouest en Est, sur son quotidien (ou pas). Si la modification du pôle de transports en commun de l'Hôtel de Ville aux Cordeliers, rallongera le temps de trajet (ou pas). Si elle le rendra plus complexe (ou non).

Autres avis sollicités, celui du report de circulation sur le sec-

teur de Perrache, l'impact de la zone à trafic limité (ZTL) sur les déplacements et sur le commerce en Presqu'île.

► Pour le projet "Rive droite du Rhône", dont les premiers travaux sont prévus à l'horizon 2025 (30 millions d'euros pour la 1^{re} phase), le président du groupe Droite, Centre et Indépendants à Lyon interroge les citoyens sur les conséquences qu'auront les mesures de piétonnisation et d'aménagement cycliste d'une partie de la rive droite du Rhône qui s'accompagne de la réduction des voies automobiles. Il les questionne sur l'utilité (ou pas) de la vidéo protection sur ce périmètre, le risque (ou non) de nuisances sonores émanant des berges, l'impact de la suppression de plus de 500 places de stationnement et l'impact (ou pas) sur son trajet domicile travail (ou non).

Les habitants du 2^e arrondissement doivent donner leur avis jusqu'au 15 octobre sur ces deux projets phares des Écologistes à la mairie et à la Métropole de Lyon.

● Nadine Micholin

Bornes rétractables, voitures exclues : la piétonnisation du centre de Lyon se précise

Par [Justin Boche](#)

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 32 minutes



Quinze nouvelles rues vont devenir totalement piétonnes, le reste des routes de la ZTL ne seront ouvertes qu'aux riverains. [rh2010 / stock.adobe.com](#)

La métropole de Lyon a présenté lundi les contours de la future zone à trafic limité (ZTL) qui sera créée sur la Presqu'île de Lyon en 2025. Un projet qui fait déjà grincer des dents.

Le Figaro Lyon

Alors que la concertation sur le projet est toujours en cours, la métropole de Lyon a présenté lundi le projet final de la future zone à trafic limité (ZTL) lyonnaise. Une zone fermée par des bornes rétractables dans laquelle seuls les transports en commun et les riverains devraient avoir accès à partir de 2025. Cette ZTL version finale intégrera le bas des

pentas de la Croix-Rousse ainsi que quinze nouvelles rues piétonnes.

«45.000 personnes se croisent chaque jour dans les rues de la Presqu'île de Lyon. Assurer la sécurité, la tranquillité et l'efficacité des déplacements est donc essentiel. Plus de place sera notamment donnée aux piétons et aux cyclistes, dans un espace majoritairement emprunté par les piétons», indique le Grand Lyon.

Seule route permettant de traverser la Presqu'île entre la place des Terreaux et celle de Bellecour, la rue de Grenette sera bien interdite aux voitures pour devenir réservée aux bus dans les deux sens de circulation. Selon les prévisions de la métropole, cette ZTL devrait permettre de réduire de 20% le trafic automobile dans cette partie de la ville. Dans le détail, quelques rues ont été exclues de cette zone au niveau de Cordeliers et de la rue d'Algérie pour pouvoir accéder aux différents parkings sous-terrain de la Presqu'île.

Vers la «mort du centre-ville» ?

Mais déjà, dans l'opposition, on dénonce un projet *«mal ficelé»* et une *«future bunkérisation du cœur de Lyon»*. *«Les écologistes appellent ça une ZTL mais en réalité c'est une piétonnisation qui ne dit pas son nom. Celle-ci ne va aboutir qu'à une chose: la fuite des petits commerces de qualité, qui font la force de Lyon, au profit de grandes enseignes»,* déplore Pierre Oliver, maire LR du 2^e arrondissement. Ce dernier redoute *«une "grenoblistation" de Lyon avec un centre-ville mort»*. Pour dénoncer ce projet, sa mairie a lancé une consultation des habitants de l'arrondissement lors de la rentrée dernière: *«Ce que l'on voit déjà, c'est que la majorité des gens est fermement opposée à cette ZTL.»*

David Kimelfeld, élu centriste et ancien président de la métropole, qui avait lancé les premières expérimentations de piétonnisation de la Presqu'île à la fin des années 2010, pointe du doigt le *«manque de vision»* de l'exécutif écologiste même s'il ne se dit pas *«opposé par principe»* à cette zone. *«Regardez qui porte le projet: l'adjoint et le vice-président chargés des déplacements. Ça dit tout de leur vision de la ZTL:*

quelque chose de seulement technique liée aux transports et à l'exclusion de la voiture. Alors que cette zone est un projet urbain qui touche le cœur de Lyon. On ne parle pas de la place de coim». Et de poursuivre: «Moi je leur dis, que voulez-vous faire? Un quartier, type "Barcelone", tourné vers les restaurants et les bars? Un quartier à vivre? un quartier touristique? Parce qu'à part dire on veut réduire la place de la bagnole, je ne vois pas l'idée derrière là!».

La carte de la ZTL présentée ce jeudi ne devrait toutefois plus bouger. Reste à déterminer lors de cette concertation, qui doit courir jusqu'à fin 2024, si certains véhicules comme les VTC pourront accéder à la zone? Et si la ZTL sera effective tous les jours ou sur certains horaires seulement? Une réunion publique va être organisée (le 18 octobre) prochain dans les salons de l'Hôtel-de-ville.

Dix rues piétonnisées : un nouveau souffle pour le Bas des Pentès ?

La transformation de la Presqu'île est en route. Le premier chapitre de cet imposant projet d'aménagement, qui vient de s'ouvrir, concerne la piétonnisation d'une dizaine de rues, toutes situées dans le quartier du Bas des Pentès. C'est effectif depuis mercredi 4 octobre.

Des camionnettes, des vélos et des piétons... Et puis le silence ou presque dans les petites rues commerçantes de Pentès ou plutôt un « apaisement » souhaité par la Ville et la Métropole de Lyon, avec le projet de piétonnisation, très officiellement mis en place ce mercredi 4 octobre en fin de matinée.

« Faut que tout cela se mette en place »

L'opération engagée dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre, présenté en mars dernier et destiné à repenser presque de fond en comble le centre-ville, concerne un large périmètre composé d'une dizaine de voies. Il s'agit précisément des rues Puits-Gaillot, Sainte-Catherine, Romarin, Saint-Polycarpe, Désirée, Terraille, Saint-Claude, rue et place Griffon, Petite rue des Feuillants, toutes situées dans le quartier du Bas des Pentès. Désormais, et comme le soulignent les services de la Métropole l'accès au secteur est donc condamné à la circulation. Et pour y accéder, il faut un badge, délivré sur justificatifs depuis le 28 août en mairie du 1er arron-



Mercredi 4 octobre, les équipes de la Métropole de Lyon effectuent les derniers contrôles sur la borne d'accès rue Puits-Gaillot. Photo Aline Duret

dissement.

Certains l'attendaient, d'autres le redoute. Quoi qu'on en pense, le changement est ra-

dicale. Trop d'habitudes à modifier. Pas facile, lance un conducteur stoppé à la borne d'accès qui a été installée rue

Puits-Gaillot à l'entrée de la nouvelle zone piétonne. Mais ça passe. Il n'est pas 10 heures encore ce jeudi matin et les li-

« Nous sommes en attente de l'aménagement du site pour le rendre plus attractif »

« Pour nous c'est le début de quelque chose ». Plutôt favorables à la piétonnisation du Bas des Pentès, les membres de l'association Vitrine des Pentès qui réunit 160 commerces, par la voix de Nelly Sitbon, ne veulent pas en rester là. « On est conscient de l'urgence climatique, la piétonnisation en fait partie, et d'ailleurs l'association a participé à tous les stades de la consultation ». Il n'empêche.

Maintenant, dit-elle, « il faut aller au bout du processus et mettre en place des

choses qui contribuent à l'attrait du site. Nous sommes en attente de l'aménagement du lieu pour le rendre plus attractif, au-delà de la borne de la rue Puits-Gaillot. Il est important de travailler sur des accès supplémentaires, le mobilier urbain et la végétalisation. Le commerce local, l'artisanat, les savoir-faire, les cafés, les bars, la mode éthique, tout cela se trouve sur les Pentès et il faut que cela se sache », ajoute Nelly Sitbon.

Des commerçants qui appréhendent aussi les aména-

gements futurs engagés en Presqu'île qui visent à supprimer le trafic de transit en centre-ville. « On ne pourra plus accéder aux Pentès » redoute la présidente, ou très difficilement ce qui pourrait dissuader clients et livreurs de se rendre dans le quartier. « On est en plein questionnement » reconnaît-elle, la problématique des livraisons en fait partie et depuis longtemps. « Nous sommes convaincus qu'une mutation est en marche dans ce domaine ». L'objectif? « Chercher de meilleures solutions ».

vraisons sont encore possibles, celles-ci peuvent être réalisées selon le dispositif en place entre 6 heures et 11 h 30. « Faut que tout cela se mette en place », indique Johanna Benedetti. Depuis sa boutique, la jeune femme qui s'exprime aussi au nom de l'association des commerçants « Carré Romarin » était ce mercredi aux premières loges pour ce premier jour pas comme les autres. Elle évoque « un temps de rodage ».

« On teste et on voit »

Actuellement, « on teste et on voit et s'il le faut on se permettra de demander des aménagements ». Pour l'instant, ajoute-t-elle « c'est plutôt positif. La rue Romarin est une voie sans stationnement et aux trottoirs étroits. Les gens avaient déjà tendance à marcher sur la route. Le dispositif répond donc à un besoin de sécurité des piétons et même des vélos ».

Favorable à la piétonnisation de ce secteur après plusieurs expérimentations, Johanna Benedetti est néanmoins favorable à d'autres aménagements. Selon elle, il convient de travailler aussi sur d'autres aspects comme le mobilier urbain, l'esthétique, le nettoyage. « Une rue piétonne ne devient pas magique par essence », ajoute la présidente de l'association. Des éléments qui viendront sans doute s'immiscer au fil des autres projets d'aménagement envisagés en Presqu'île.

● Aline Duret

Un immeuble en péril depuis deux ans : c'est parti pour durer

Depuis le 15 novembre 2021, la rue Longue et une portion de la rue Paul Chenavard souffrent de la présence d'un immeuble en péril qui menaçait de s'effondrer au numéro 11. Si la structure a été sécurisée, l'expertise judiciaire, elle, devrait durer longtemps.

À l'exception du mur du rez-de-chaussée, récemment démolì côté rue Paul Chenavard, rien ne bouge depuis le 15 novembre 2021. À l'heure où Lyon Braderie Festival (14 au 15 octobre) et la Fête des Lumières approchent à grands pas, le secteur reste désespérément sinistré.

Le tailleur Thibaud Oz (Comptoir du Tailleur) s'est délocalisé un peu plus loin rue Longue. Mais il n'a pas retrouvé sa clientèle. Il suit l'affaire de près en tant que copropriétaire de l'immeuble, toujours vidé de ses occupants. « Nous avons tenu une assemblée générale fin août et sommes sept copropriétaires à avoir avancé la somme totale de 50 000 euros pour permettre de descendre dans les fondations dans le but de procéder à des expertises », explique-t-il. « D'ici à la fin de l'année, nous tiendrons une autre AG. »

En cause, un dégât des eaux de longue date survenu au premier étage
L'expertise judiciaire étant toujours en cours, l'homme est



L'immeuble en péril situé 11 rue Longue détecté le 15 novembre 2021 a été sécurisé par la Métropole de Lyon en janvier 2021. Photo Nadine Micholin

affligé : « J'avais acheté ce local pour ma retraite d'ici à quatre ans » se lamente-t-il. « Je suis certes resté dans la même rue, mais malgré le panneau, on ne me voit pas. Les voitures ne passent plus. Il faut que les assurances se bougent. On continue de payer les charges alors que personne n'occupe plus l'immeuble. Tout cela à cause d'un dégât des eaux survenu au premier étage en raison d'un joint de la salle de bain qui fuyait, sans doute, depuis des années. » Il lève la tête et aper-

çoit les nombreux tags sur la façade de l'immeuble. « Heureusement que nous n'avions pas procédé au ravalement de façade avant le sinistre ! »

« On demande a minima un embellissement de la rue Paul-Chenavard »

En face de son local fermé, l'épicerie Jacotte qui a aussi souffert du sinistre a affiché « Local à vendre ». Elle a été relogée pour trois mois place



Le tailleur homme/femme Thibaud Oz (service retouches vêtements cuir et peau) devant son nouveau local provisoire 11 rue Longue. Photo Nadine Micholin

Bellecour, fin 2021, au sein d'un kiosque appartenant à la Ville de Lyon. Cinq boutiques proches ont eu dû fermer provisoirement fin novembre 2021 (Le Comptoir de Tailleur, Goodson, l'Homme d'Osier, Épicerie Jacotte et Eagle Story), et la boutique Jacotte, qui a eu un mal fou à obtenir une petite terrasse en bois 26 rue Paul Chenavard sur sa partie devenue piétonne, cherche un endroit plus grand et plus fréquenté pour installer son commerce.

Le magasin Goodson, sélection d'objets fonctionnels et originaux, n'a jamais rouvert. Quant à L'Homme d'osier de Jean-Pierre et Marie-Christine Cornu fondé en 1780, et consacré à la vannerie et aux meubles en rotin, s'apprête à fermer définitivement le 30 septembre.

Pour sa part, Fanny Haemmerlin (bonhomme de Bois) ne relâche pas la pression et continue de porter la voix des commerçants du quartier : « Je viens d'envoyer un courrier à Jean-Christian Morin, adjoint du 1^{er} délégué à la Ville apaisée pour avoir des nouvelles. On demande a minima un embellissement de la rue Paul Chenavard. »

Interrogé l'élu du 1^{er} avoue n'avoir aucune solution pour l'instant « Nous avons envisagé une requalification de la rue Paul Chenavard dans le cadre du projet d'apaisement de la Presqu'île. Mais on est toujours dans le temps judiciaire entre les multiples parties. Il n'y a pas d'horizon de sortie, sur le plan technique et temporel. On a sollicité la Métropole qui a sécurisé les lieux en janvier 2022. Il n'y a pas de solution compatible avec l'intervention des pompiers. On est sur des contraintes associées à la sécurité, avec des injonctions contradictoires. Sans compter les recours possibles. La sortie de crise va se compter en années », concède l'élu.

● Nadine Micholin

Braderie géante : des Pentes à Confluence, 400 commerces débattent ce week-end

La 2^e édition du Lyon Braderie Festival a pris date les 13, 14 et 15 octobre. Au programme : plus de 400 commerces mobilisés et davantage d'animations avec six pôles d'attraction répartis du Nord au Sud, du bas des pentes à Perrache. Parmi les nouveautés : l'entrée en lice du Grand Hôtel-Dieu et du Pôle de Commerces et de loisirs à Confluence. Et toujours, la piétonnisation d'une grande partie du périmètre.

La chasse aux bonnes affaires est ouverte. Après le succès de la première Lyon Braderie Festival les 24 et 25 septembre 2022, My Presqu'île, structure de management du centre-ville qui rassemble près de 500 commerces adhérents, a très vite planché sur la deuxième édition. En raison de la Coupe du monde de rugby, la date a été décalée sur trois jours du 13 au 15 octobre, au lendemain de Tapis Rouge, rue Auguste-Comte, jeudi 12 octobre.

Sous le signe de la Voie est Libre

Mode, accessoires, déco, arts de la table, beauté, bien-être et gourmandises, les visiteurs auront l'embarras du choix chez plus de 400 commerçants à des prix attractifs. L'équipe de My Presqu'île a reconduit les animations qui ont fait le succès l'an dernier de cette braderie géante et valorisent l'offre du centre-ville. Et ce, dans le même périmètre qui s'étale du bas des pentes jusqu'à Perrache. Comme en 2022, Lyon Braderie Festival bénéficie du dispositif de la Ville de Lyon La Voie est Libre. La piétonnisation d'une grande partie du périmètre, facilite ainsi la déambulation sur un parcours qui couvre cinq kilomètres.

Le directeur Clément Chevalier se réjouit de proposer cette année six pôles au lieu de trois et d'offrir des nouveautés. « On a sollicité le Grand Hôtel-Dieu qui a répondu présent pour abriter le pôle Famille dévolu l'an dernier à la rue Gasparin. Il reste en lien avec la boutique



L'équipe de My Presqu'île, Aurélie Capraro, Clément Chevalier, directeur et Audrey Pillant, a distribué les flyers dans les boîtes aux lettres et les affiches chez les commerçants pour annoncer la 2^e édition de la Lyon Braderie Festival. Photo Nadine Micholin

Poisson d'Avril (rue Gasparin). La Cour du Midi va accueillir des ateliers DIY (Do It Yourself) à l'image des créations de bombes de bain ou linguettes démaquillantes, des jeux d'adresse géants, une espace cuisine et marchande pour les enfants dès un an. Quant au pôle de commerces et de loisirs à Confluence, il s'ouvre aux familles et enfants de tous âges. »

Les passionnés de fripes trouveront leur bonheur et côté art, les visiteurs découvriront des shows artistiques et des ateliers DIY (custom de vêtements, sérigraphie sur basket, broderie). La place Ampère, qui abritera le pôle saveurs & gourmets (salé, sucré), entre dans la danse et remplace celle des Terreaux en raison de la 8^e édition de la NordicWalkin'Lyon qui sillonnera les sites emblématiques de Lyon.

Le pôle street-food place de la République abrité par un chapiteau

Le pôle Food place de la République (Lyon 2^e) qui avait drainé en 2022 quelque 10 000 visiteurs donne rendez-vous aux gourmets et aux épicuriens. Dans une ambiance guinguette et DJ set, avec tables et transats, 19 chefs de la Presqu'île vont présenter des recettes réflé-

chies et exclusives. Pour se prémunir de la pluie qui avait desservi la braderie le dimanche 25 septembre 2022, ce village gastronomique sera abrité par un chapiteau. « On a distingué le sucré et le salé. On aura des bars à chocolat, à tiramisu, à gâteaux. On a identifié les demandes pour proposer des produits tendance, du vegan, des poke bowl tout en conservant les brochettes », mentionne Audrey Pillant.

Le pôle végétal renoue avec la place des Jacobins (Lyon 2^e) transformée en oasis de verdure et de couleurs. « Nous proposons une nouvelle offre avec huit fleuristes. On a demandé des signatures en vue d'une mise en scène instagrammable. Ainsi, Romain Joubert de la boutique des Imparfaits (rue Laurencin), deuxième au niveau national du concours du meilleur artisan de France (catégorie Art Floral) va montrer aux Lyonnais l'étendue de son talent », souligne Audray Pillant.

Enfin, le pôle des créateurs et vente de pièces uniques (bijoux, maroquinerie, mode et accessoires, objets de décorations, arts graphiques, etc.) demeure place Sathonay (Lyon 1^{er}) avec l'appui d'Arts Pentes qui fédère les créateurs des 1^{er} et 4^e arrondissements.

• Nadine Micholin

Infos pratiques

Horaires boutiques : vendredi et samedi de 10 h à 19 h, 20 h à Confluence, dimanche de 11 h à 18 h, 19 h à Confluence.

Horaires pôles d'animations : Pôle Food (place de la République) : vendredi, samedi et dimanche de 11 h à 21 h, 18 h le dimanche

Pôle Mode & Arts (Confluence) : vendredi et samedi de 10 h à 20 h, dimanche de 11 h à 19 h

Les autres pôles place Sathonay, place Ampère, place des Jacobins et Grand Hôtel Dieu : samedi et dimanche de 11 h à 18 h

Place de la République : présence des spécialistes de la mobilité samedi et dimanche de 11 h à 18 h : TCL Sytral, Agence des mobilités Métropole de Lyon, LPA, Rhônexpress

Pour les ateliers au Grand Hôtel-Dieu destinés aux enfants de tout âge : les inscriptions sont ouvertes afin de participer aux ateliers sur le site de mypresquile.com

Jeu concours : partagez vos plus belles photos du Festival sur Instagram #lyonbraderiefestival@mypresquile